Envoyé en préfecture le 02/03/2026
Reçu en préfecture le 02/03/2026
Publié le
ID : 022-212201529-20260226-2026_02_26_011-DE

Département des Côtes d'Armor

MAIRIE
DE

MINIHY - TREGUIER

Commune de MINIHY-TRÉGUIER-Conseil municipal
du 26 février 2026
Délibération N°2026-02-26-011

Département des Côtes-d'Armor
Arrondissement de Lannion - Canton de Tréguier
COMMUNE DE MINIHY-TREGUIER

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 février 2026

DATE DE LA CONVOCATION : 18/02/2026
NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 12
Présents : 10
Votants : 11

Etaient présents : Christian Le Roi, Marie-Yvonne Gallais, Jean-Pierre Le Luherne, Sébastien Lerestif, Christiane Le Lonquer, Michel Guyomard, Gilbert Lacelle, Isabelle Michel, Pierre Connan, Jean-Yves Le Guen

Absent représenté :
- Jacques Mazier a donné procuration à Marie-Yvonne Gallais

Absente non représentée : Virginie Pinel

Secrétaire de séance : Isabelle Michel

2.11 Taux de fongibilité des crédits en fonctionnement et investissement

La M57 prévoit la possibilité de délégation au Maire de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre au titre de la fongibilité, à l'exclusion des dépenses de personnel, dans une certaine limite. Il convient de voter un taux en section de fonctionnement et d'investissement inférieur ou égal à 7.5% ; Le Maire doit en informer le conseil municipal à la séance suivante.
Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,
Autorise M. Le Maire à procéder à des mouvements de crédits dans le cadre de la fongibilité
- En fonctionnement à hauteur de 7.5%
- En Investissement à hauteur de 7.5%

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve les taux de fongibilité des crédits tels que présentés ci-dessus

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

MAIRIE DE MINIHY-TREGUIER (Côtes-d'Armor)

Le Maire
Christian LE ROI

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le

15, Rue du Bourg - 22220 Minihy-Treguier
Téléphone : 02 96 92 31 49 - Télécopie : 02 96 92 30 10
E-mail : mairie.minihy@orange.fr

Envoyé en préfecture le 02/03/2026
Reçu en préfecture le 02/03/2026
Publié le
ID : 022-212201529-20260226-2026_02_26_011-DE